

Développement de l'habitat, secteur à pourcentage de logements:

Dans les programmes de logements d'au moins 1500 m2 de surface de plancher, 30 % minimum de la surface de plancher de ces programmes doit être affectée à des catégories de logement social dans le respect des objectifs de mixité sociale.

ZAD - Zone d'Aménagement Différé
(arrêté préfectoral du 19 Mai 2016)

ZAC - Zone d'Aménagement Concerté

AOC Vin de Bellet - Appellation d'Origine Contrôlée

A titre d'information, l'AOC "Olive de Nice" s'étend sur toute la commune.

Vinaigner, Mont Alban

Droit de Préemption du Département: Colline Saint Philippe,

PSMV - Périmètre Sauvegardé du Port

Droit de Préemption Urbain Renforcé

Droit de Préemption Urbain

PNRQAD - Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dég radés

PUP - Projets Urbains Partenariaux
(cf détail pièce 5.5.10_PUP)

0 125 250 500 750 1 000
Mètres

PREF 06
28-08-17

PREF 06
28-08-17

PREF 06
28-08-17

PREF 06
28-08-17

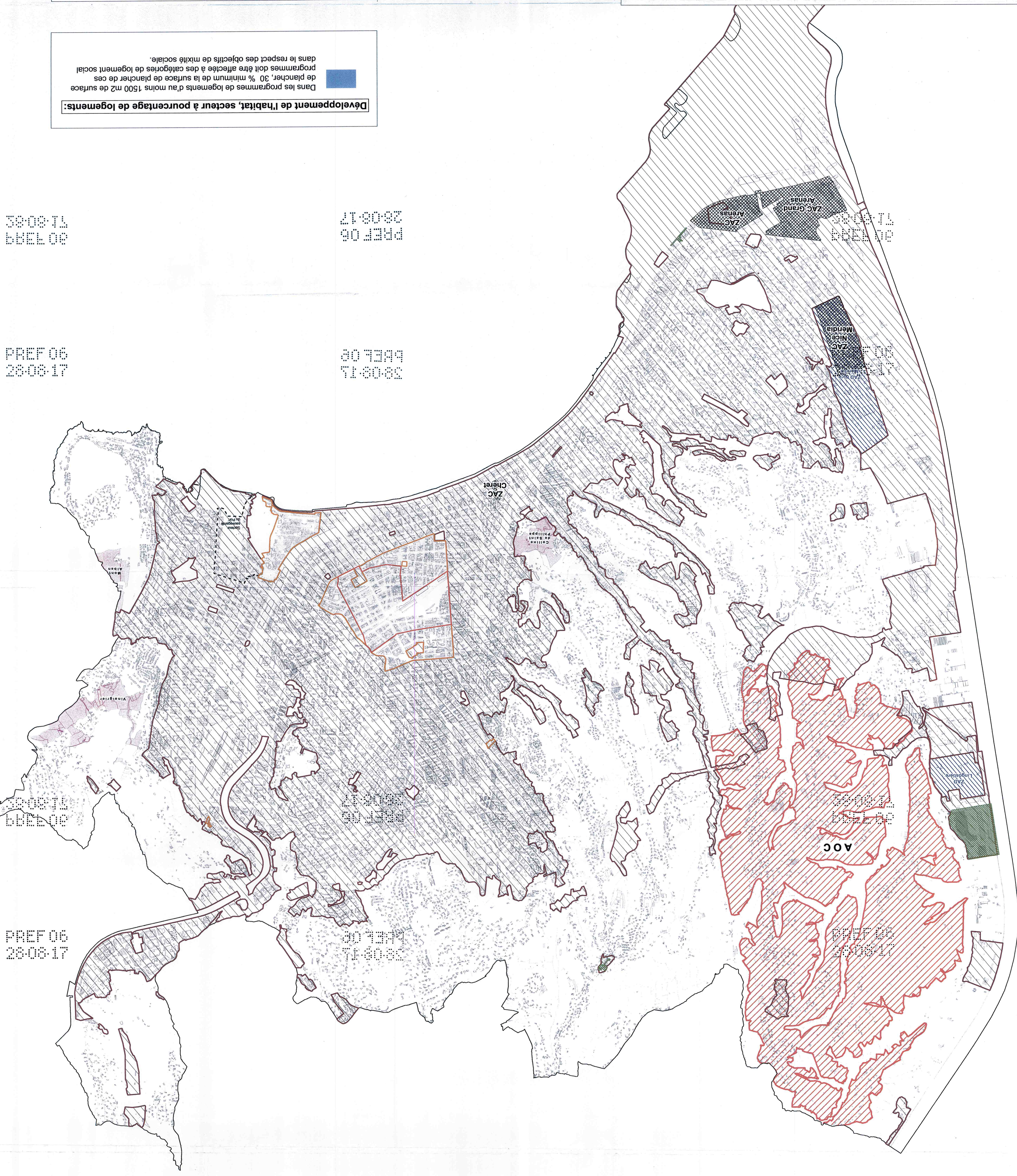
PREF 06
28-08-17

PREF 06
28-08-17

PREF 06
28-08-17

PREF 06
28-08-17

PREF 06
28-08-17



ANNEXES

NICE
VILLE VERTÉ
DE LA RÉGION NANTAISE
PROGRAMME NATIONAL DE REQUALIFICATION
DES QUARTIERS ANCIENS DÉGRADÉS
PÉRIMÈTRE DES PROJETS URBAINS PARTENARIAUX

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 23 DÉCEMBRE 2010
MISE À JOUR N°10 DU : 22 JUIN 2017

Échelle : 1 / 15.000

Création : 10000

